



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 3 RAMADAN 1437 (9 JUIN 2016)**

*

I- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes et les accords internationaux suivants :

PROJET DE LOI :

➤ **Projet de loi n° 10-16** modifiant et complétant le code pénal.

Approuvé sous réserve de tenir compte de la nouvelle formulation de l'article 256-8 tel qu'il a été adoptée par le conseil.

PROJETS DE DECRETS :

1. Projet de décret n° 2-15-615 instituant une rémunération pour les services rendus par le ministère de l'emploi et des affaires sociales (Division de la formation).

Approuvé.

2. Projet de décret n° 2-15-770 fixant les conditions et les modalités et les modalités de recrutement par contrat aux administrations publiques.

Il a été décidé de poursuivre l'examen de ce texte lors d'une prochaine réunion du conseil du gouvernement.

3. Projet de décret n° 2-16-455 portant modification de la quotité du droit d'importation applicable au blé tendre et dérivés.

Approuvé.

ACCORDS INTERNATIONAUX :

1. Accord de coopération en matière de pêches maritimes entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie, faite à Moscou le 15 mars 2016.

- **Projet de loi n° 31-16** portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.

Approuvés.

2. Accord de Paris sur les changements climatiques, adopté à Paris le 12 décembre 2015.

- **Projet de loi n° 42-16** portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.

Approuvés.